

Lettre encyclique Orientales Ecclesias

Sur les églises d'Orient et la situation inespérée en Bulgarie

15 décembre 1952

Cette lettre est adressée aux Evêques des Eglises orientales.

Le Saint-Père rappelle les sollicitudes du Siège Romain envers les Eglises d'Orient.

Les Eglises Orientales, rendues illustres par la doctrine des Pères de l'Eglise et baignées du sang des martyrs dès les temps les plus anciens, aux époques plus récentes et même de nos jours, ont toujours formé, de façon très particulière, comme tout le monde le sait, l'objet de Nos sollicitudes ; en effet, dès que, sans aucun mérite de Notre part, par un mystérieux dessein de Dieu, Nous fûmes élevé à la Chaire du Prince des Apôtres, Notre esprit et Notre cœur se tournèrent vers vous et aussi vers ceux qui « se trouvent hors de l'Eglise catholique »^[1], et que Nous désirons ardemment voir retourner au plus tôt au bercail du Père commun, demeure de leurs ancêtres^[2].

Nous vous avons donné d'autres preuves de Notre paternelle bienveillance au cours de Notre Pontificat. Vous savez, en effet, que Nous avons honoré de la dignité de la pourpre romaine un autre de vos évêques, le Patriarche des Arméniens de Cilicie^[3], et que Nous veillons à la codification des lois canoniques qui vous concernent : œuvre de la plus grande importance, qui est désormais presque achevée^[4]. Mais il n'est pas nécessaire de vous rappeler plus longuement des choses qui sans aucun doute vous sont bien connues ; et du reste, en cela, nous avons suivi les traces de Nos Prédécesseurs^[5], qui, dès les débuts du christianisme, non seulement entourèrent d'une affection particulière vos ancêtres, mais eurent d'autre part l'habitude de leur venir en aide, dans la mesure du possible, chaque fois qu'ils les virent menacés par l'hérésie ou bien gémir sous la terreur et les persécutions des ennemis. C'est ainsi qu'avec l'autorité apostolique confiée par le Divin Rédempteur au Prince des Apôtres et à ses successeurs, les Pontifes Romains défendirent l'intégrité de la doctrine catholique aux I^{er} et II^e Conciles de Nicée, aux I^{er} et III^e Conciles de Constantinople et à ceux d'Ephèse et de Chalcédoine ; et quand un déplorable différend sépara de Rome une grande partie des Eglises Orientales, non seulement ils le réprouvèrent au IV^e Concile de Constantinople, mais ils s'employèrent également de toutes les manières à ce que, dans l'intérêt commun, la chose trouvât une heureuse solution ; on y parvint au Concile de Florence après de nombreux, louables et difficiles efforts, mais à l'encontre des aspirations de toutes les consciences droites, les décisions prises ne furent pas mises en pratique par la suite. Lorsque plus tard les régions orientales furent envahies par de nouveaux peuples, qui dévastèrent même les lieux saints de Palestine, consacrés par le sang divin de Jésus-Christ, les

Pontifes Romains incitèrent les Princes chrétiens à la grande entreprise de la défense de la religion. Ces sollicitudes empressées et cette bienveillance de Nos Prédécesseurs envers vos compatriotes n'ont pas faibli ni disparu de nos jours ; il semble même qu'elles n'aient fait qu'augmenter sans cesse. Comme vous le savez, en effet, nombreux furent ceux qu'envoya chez vous le Saint-Siège pour exposer la doctrine catholique et pour convaincre tout le monde de retourner à l'unité si désirée de foi et de gouvernement ; d'autre part, ici même près du siège de Pierre, fut instituée une Sacrée Congrégation, dont le but était précisément de veiller aux intérêts et aux rites des Eglises Orientales, et un Institut pour les Etudes Orientales fut également fondé pour cultiver et promouvoir, avec la plus grande diligence, la juste connaissance des choses de l'Orient.

Aujourd'hui, les Eglises d'Orient sont soumises à de violentes persécutions provoquées par les régimes communistes.

Mais à présent, hélas ! d'autres motifs réclament Nos soins et Nos sollicitudes. En effet, dans de nombreuses régions, où est surtout en vigueur le Rite Oriental, une nouvelle tempête s'est déchaînée qui cherche à tout bouleverser, à dévaster et détruire misérablement des communautés chrétiennes florissantes. Si dans les siècles passés, c'était quelque dogme particulier de la doctrine catholique qui se trouvait attaqué, aujourd'hui, en revanche, comme vous le voyez, on va audacieusement au-delà : on cherche à effacer de la société, des familles, des Universités, des écoles et de la vie des populations tout ce qui est divin ou qui exprime une relation avec la divinité, comme s'il s'agissait de fables ou de choses néfastes ; et les droits, les institutions, les lois sacrées sont foulés aux pieds.

Aussi plus lourd est le poids des maux qui opprime une partie si choisie de la chrétienté, plus grande, ô Vénérables Frères, est Notre bienveillance à votre égard, plus ardent est l'amour paternel que Nous nourrissons envers vous tous.

Et en premier lieu Nous voulons qu'il soit évident pour vous, de la façon la plus claire, que Nous considérons vos douleurs et vos deuils comme les Nôtres, et Nous n'avons pas de désir plus ardent que d'apporter quelque soulagement à vos souffrances, surtout par Nos prières et celles de tous les chrétiens, en faveur de tous ceux qui sont persécutés pour avoir défendu comme il le fallait, la religion catholique et ses droits sacrés. Nous savons qu'il y a un très grand nombre de chrétiens de Rite Oriental, qui pleurent amèrement aujourd'hui en voyant leurs évêques mis à mort, disparus ou tellement entravés dans leur ministère qu'ils ne peuvent adresser librement la parole à leurs troupeaux, ni exercer sur eux, comme il convient, leur autorité ; en voyant bon nombre de leurs églises destinées à des usages profanes, ou laissées dans le plus sombre abandon ; en sachant que désormais de ces églises, ne peuvent plus s'élever vers le Ciel les voix de ceux qui prient, selon les admirables mélodies de votre si belle liturgie, pour faire descendre la rosée des grâces célestes en vue d'élever les esprits, de consoler les cœurs et de remédier à une si grande accumulation de maux.

Nous savons que beaucoup de vos compatriotes sont relégués dans les prisons ou dans les camps de concentration, et que, même s'ils vivent dans leurs maisons, ils ne peuvent exercer les droits sacro-saints qui sont les leurs, à savoir non seulement le droit de professer leur foi dans le

sanctuaire intime de leur conscience, mais encore celui de pouvoir ouvertement l'enseigner, la défendre et la propager dans le milieu familial par une éducation convenable des enfants, et à l'école par une saine formation des élèves.

Toutefois Nous savons aussi que les fils des Eglises Orientales, fraternellement unis aux fidèles de Rite Latin, supportent ensemble avec courage les deuils de ces persécutions, et de la même façon, participent ensemble au martyre, au triomphe et à la gloire qui en dérivent. En effet, ils persévèrent héroïquement dans leur foi ; ils résistent aux ennemis du Christianisme avec la même fermeté invincible que leurs ancêtres ; ils élèvent leurs prières suppliantes vers le ciel, sinon publiquement tout au moins en privé ; ils demeurent unis au Pontife Romain et à leurs Pasteurs. Ils vénèrent aussi de manière particulière la Bienheureuse Vierge Marie, Reine très aimante et toute-puissante du Ciel et de la terre, au Cœur Immaculé de laquelle Nous les avons tous consacrés. Tout cela est sans aucun doute un gage de victoire certaine pour l'avenir, mais de cette victoire qui n'est pas le fruit de luttes sanglantes entre les hommes, qui n'est pas alimentée par un désir effréné de puissance terrestre, mais qui se base sur la juste et légitime liberté ; sur la justice pratiquée non seulement en paroles, mais aussi dans les faits, envers les citoyens, les peuples et les nations ; sur la paix et la charité fraternelle, qui créent entre tous des liens d'amitié ; sur la religion surtout, qui règle sagement les mœurs, qui modère les aspirations privées en les mettant au service du bien public ; qui élève les esprits vers le Ciel ; et qui, finalement, protège la vie en société et assure la concorde générale.

Cela forme l'objet de Nos plus vives espérances ; toutefois les informations qui Nous parviennent, entre temps, sont de nature à accroître Notre douleur. Jour et nuit, avec une sollicitude paternelle, Nous tournons Notre esprit et Notre cœur vers ceux qui Nous ont été confiés par mandat divin^[6], et que Nous savons traités en certains lieux d'une manière si indigne qu'on les calomnie à cause de leur ferme attachement à la foi catholique, et qu'on les prive de leurs droits légitimes, parfois même de ceux qui sont si inhérents à la nature humaine qu'on ne saurait les opprimer par la violence, la crainte ou tout autre moyen, sans porter atteinte à la dignité même de l'homme.

Pie XII cite le cas de la Bulgarie.

Parmi les très affligeantes nouvelles qui Nous sont parvenues, il en est une qui ces derniers temps Nous a plus douloureusement frappé, et avec Nous, tous les chrétiens et tous ceux qui tiennent en honneur la dignité et la liberté des citoyens ; Nous faisons allusion à la Bulgarie, où existait une petite mais florissante communauté de catholiques, et où une terrible tempête a semé de tristes deuils dans l'Eglise. Avec les méthodes habituelles d'accusations, des crimes publics ont été imputés à des ministres de Dieu : parmi ceux-ci Notre Vénérable Frère Eugène Bossilkoff, évêque de Nicopolis a été condamné à la peine capitale, avec trois autres prêtres, ses collaborateurs dans le ministère pastoral. De plus, un certain nombre d'autres sont déjà en prison ou se trouvent dans des camps de concentration, et une foule de catholiques, punis de diverses manières, reçoivent avec eux la même palme et le même honneur. C'est pour Nous un devoir de conscience, d'élever Notre protestation contre tous ces faits, et de dénoncer en même temps à toute la chrétienté l'injure infligée à l'Eglise. C'est parce que ces chrétiens professaient la religion catholique, et qu'ils ont même cherché courageusement à la défendre ouvertement, qu'ils ont

été considérés comme des ennemis de l'Etat, alors qu'au contraire ils ne le cèdent à personne pour l'amour de la patrie, pour le respect de l'autorité publique et pour l'observation des lois, pourvu que celles-ci ne soient pas en contradiction avec le droit naturel, divin et ecclésiastique.

Et ce qui s'est passé ces derniers temps en Bulgarie, se produit déjà malheureusement depuis longtemps chez d'autres peuples qui appartiennent à l'Eglise Orientale : le peuple Roumain, le peuple Ukrainien et plusieurs autres encore. En ce qui concerne le peuple roumain auquel Nous venons de faire allusion, Nous avons déjà par une Lettre apostolique du mois de mars dernier^[7], élevé Nos vives protestations pour tant de calamités qui ont frappé les fidèles de votre Rite et du Rite Latin et Nous les avons exhortés à persévérer avec une constance invincible dans la religion de leurs aïeux.

Le Pape souligne la persécution qui sévit en Ukraine.

A présent Nous tournons avec douleur Notre attention vers un autre peuple qui Nous est plus cher que jamais, c'est-à-dire le peuple de l'Ukraine, auquel appartiennent un grand nombre de chrétiens qui regardent Rome avec un profond désir et un immense amour et qui vénèrent le Siège apostolique comme étant par mandat de Jésus-Christ, le centre de la religion chrétienne et le maître infaillible de vérité^[8]. Toutefois Nous avons appris avec une grande douleur, Vénérables Frères, que ceux-ci depuis longtemps subissent des persécutions qui ne sont pas moindres et aboutissent à une condition qui n'est pas moins infortunée que celle des autres peuples dont Nous avons parlé plus haut.

Nous tenons particulièrement à rappeler les évêques de Rite Oriental qui furent parmi les premiers à souffrir des deuils et des outrages pour la défense de la religion et qui conduits à Kiev, y furent jugés et condamnés à des peines diverses ; la ville de Kiev, disons-Nous, qui fut justement autrefois le centre de rayonnement du Christianisme dans toutes ces régions. Certains d'entre eux sont déjà allés à une mort glorieuse, et, on peut l'espérer, du lieu de leur béatitude, ils tournent avec un vif amour leurs regards vers leurs fils et compagnons de lutte afin d'obtenir pour eux l'aide toute-puissante de Dieu.

En outre Nous ne pouvons passer sous silence les fidèles de Rites Latin et Oriental, qui, après avoir été arrachés à leurs patries et à leurs foyers et déportés dans des terres inconnues et lointaines, s'y trouvent maintenant privés de leurs légitimes pasteurs, qui puissent les consoler, les aider, les diriger et leur offrir les célestes réconforts de la religion.

Tout cela est pour Nous un motif de douleur si acerbé que Nous ne pouvons retenir Nos larmes, tandis que Nous prions le Dieu très clément, Père des miséricordes, de vouloir bien éclairer les responsables d'une si triste situation et mettre un terme à tant de maux.

Toutefois la plupart des catholiques restent fermes au milieu de la tempête.

Toutefois, Vénérables Frères, au milieu de tant et de si grandes calamités, qui affligent douloureusement Notre âme et les vôtres, Nous pouvons tirer quelque motif de réconfort des nouvelles qui Nous sont parvenues. Nous savons en effet que ceux qui se trouvent dans des conditions si déplorables et si critiques demeurent fermes dans leur foi avec une constance si intré-

pide qu'elle provoque Notre admiration et celle de toutes les consciences droites. Qu'ils reçoivent tous Nos paternelles louanges, qui augmenteront et raffermiront toujours davantage leur force d'âme ; et qu'ils soient fermement persuadés que Nous, le Père Commun, pénétré de la « sollicitude de toutes les

Eglises »^[9] « pressé par la charité du Christ »^[10], Nous élevons chaque jour au ciel de ferventes supplications pour que triomphe partout le Règne de Jésus Christ, porteur de paix pour les âmes, pour les peuples et pour les nations.

Devant le triste spectacle de tant de maux qui ont atteint non seulement Nos fils du laïcat, mais surtout ceux qui sont revêtus de la dignité sacerdotale — afin que se vérifiât précisément ce qu'on lit dans la Sainte Ecriture : « Je frapperai le pasteur, et les brebis du troupeau seront dispersées »^[11], — Nous ne pouvons pas Nous dispenser de rappeler à l'attention de tous que les prêtres, intermédiaires entre Dieu et les hommes ont toujours, au cours des siècles, non seulement chez les peuples civilisés, mais même chez les barbares, été entourés d'une juste vénération. Quand ensuite, ayant dissipé les ténèbres de l'erreur, le Divin Rédempteur nous enseigna la vérité céleste et voulut, dans son infinie bonté, nous rendre participants de son sacerdoce, cette vénération s'accrut encore davantage de telle sorte que les Evêques et les prêtres furent considérés comme des pères très aimants, uniquement soucieux du bien commun du peuple à eux confié.

Toutefois le Divin Rédempteur avait dit : « Le disciple n'est pas au-dessus de son maître »^[12] ; « s'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi »^[13] ; « bienheureux serez-vous quand on vous outragera, qu'on vous persécutera, qu'on dira mensongèrement toute sorte de mal contre vous à cause de moi. Réjouissez-vous et exultez, car votre récompense sera grande dans les cieux »^[14].

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si, de nos jours, et plus peut-être encore que dans les siècles passés, l'Eglise de Jésus-Christ et particulièrement ses ministres, sont en butte aux persécutions, aux mensonges, aux calomnies et afflictions de tout genre ; plaçons plutôt notre espérance en Lui qui, s'il a prédit les calamités futures, a voulu toutefois nous avertir par ces paroles : « Dans le monde vous aurez à souffrir ; mais ayez confiance : j'ai vaincu le monde »^[15].

Il faut multiplier les appels à la prière.

Loin de vous donc, Vénérables Frères, tout découragement. De même que vos ancêtres surmontèrent tant de difficultés, d'embûches, de périls, combattant avec une force héroïque jusqu'au martyre, ainsi vous tous, membres de l'Eglise Orientale, unis aux fidèles de Rite Latin, confiants dans la grâce céleste, ne craignez point ; mais suppliez ensemble le Seigneur et sa Mère très aimante pour ceux surtout qui se trouvent aujourd'hui les plus en danger, afin qu'ils soient revêtus de force chrétienne et que tous comprennent enfin ce qui, du reste, est plus clair que la lumière du soleil, que « nos armes de guerre ne sont pas charnelles, encore que puissantes devant Dieu »¹⁷ et que l'Eglise ne cherche pas la puissance temporelle, mais le salut éternel des âmes, qu'elle ne tend pas des pièges aux gouvernants, mais que par le moyen des enseignements de l'Evangile, qui sont capables de former d'excellents citoyens, elle raffermisse les fondements mêmes de la communauté humaine. Si donc on la laisse jouir de la liberté qui lui a été don-

née par Dieu, si elle peut déployer publiquement sa force et exercer ouvertement au milieu du peuple ses activités propres, il n'est pas douteux qu'elle pourra grandement contribuer à promouvoir le bien commun, à rapprocher les différentes classes de citoyens dans la justice et dans la concorde et à conduire toutes les nations à la vraie paix et à la tranquillité qui, souhaitée par tous, doit aussi être voulue par tous.

Pour obtenir cela, Nous désirons, Vénérables Frères, que vous prescriviez des prières publiques et que vous exhortiez les fidèles confiés à vos soins à y joindre aussi des œuvres de pénitence, qui apaisent la Majesté divine offensée par tant d'injures. Qu'ils se souviennent tous de ces paroles de la Sainte Ecriture : « Priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient »^[16], «... que les membres aient un égal souci les uns des autres. Et, si l'un des membres souffre, que tous les membres souffrent ensemble avec lui »^[17]. Il est donc nécessaire d'imiter l'exemple du Divin Rédempteur qui, au milieu de douleurs atroces, s'écria du haut de la Croix : « Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font »^[18]. » Il convient d'ailleurs d'accomplir ce qui manque aux souffrances du Christ, dans notre chair, pour son corps, qui est l'Eglise^[19] ; c'est pourquoi nous devons non seulement prier Dieu pour nos fils et nos frères dans la souffrance, mais encore Lui offrir volontiers nos pénitences volontaires et nos douleurs.

Pour ces innombrables légions de personnes, qui dans vos pays sont accablées par la maladie, les douleurs et les angoisses, ou qui se trouvent en prison, si nous ne pouvons mettre en pratique les paroles de Jésus : « J'étais malade, et vous m'avez visité ; j'étais en prison, et vous êtes venus me voir »^[20], nous pouvons toutefois faire quelque chose : et c'est de supplier par nos prières et nos œuvres de pénitence le Dieu de toute Miséricorde de daigner envoyer ses anges consolateurs à ces frères et à Nos fils souffrants, de daigner aussi leur accorder l'abondance des faveurs célestes qui consolent, réconfortent leurs âmes et les élèvent vers les réalités d'En-Haut.

A un titre particulier, Nous désirons que tous les prêtres qui peuvent offrir chaque jour le Sacrifice Eucharistique, se souviennent de ces Evêques et de ces prêtres qui, loin de leurs églises et de leurs fidèles, n'ont pas la possibilité de s'approcher de l'autel pour célébrer le Divin Sacrifice et se nourrir, ainsi que leurs fidèles, de l'aliment divin, où nos âmes puisent une douceur qui surpasse tout désir et reçoivent la force qui conduit à la victoire. Que les fidèles qui participent à ce même banquet et à ce même sacrifice agissent également ainsi, en étroite et fraternelle union entre eux : de sorte que de tous les points de la terre et dans tous les Rites, qui sont l'ornement de l'Eglise, montent vers Jésus et Sa divine Mère les voix unanimes de ceux dont la prière implore de Dieu la miséricorde en faveur de ces communautés chrétiennes affligées.

Puisque, au cours du prochain mois de janvier, on célébrera, comme de coutume, en bien des endroits, l'Octave des prières pour l'unité de l'Eglise, il Nous apparaît opportun que, en cette spéciale circonstance, d'instantes supplications soient adressées par tous à Dieu, non seulement pour que se vérifie au plus tôt le désir du Divin Rédempteur : « Père Saint, garde en ton nom ceux que tu m'as donnés afin qu'ils soient un comme nous sommes un »^[21] ; mais aussi : pour que s'ouvrent les prisons et se brisent les chaînes qui affligent aujourd'hui douloureusement tant de Nos fils, coupables d'avoir voulu défendre héroïquement les droits et les institutions de la Religion ; pour que, enfin, la vérité chrétienne, la justice, la concorde et la paix, biens suprêmes de tous les hommes, triomphent en tous lieux.

Avec ce vœu et en gage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons dans l'effusion de Notre cœur, à vous Vénérables Frères, aux fidèles confiés à votre sollicitude, et spécialement à ceux qui se trouvent en ces difficiles conditions, la Bénédiction apostolique.

Source : *Document Pontificaux de S. S. Pie XII*, Editions Saint-Augustin Saint Maurice – D'après le texte latin des A. A. S., 1953, XXXV, p. 8.

Notes de bas de page

1. Cf. Radiomessage du 3 mars 1939, A. A. S., XXXI, sér. II, vol. VI, p. 86.
2. Cf. Enc. *Summi Pontificatus* ; A. A. S., XXXI, sér. II, vol. VI, pp. 418–419 ; et Enc. *Mystici Corporis* ; A. A. S., XXXV, sér. II, vol. X, pp. 242–243.
3. S. Em. le Cardinal Grégoire Pierre XV Agagianian est l'évêque arménien du Caucase. Il a été créé Cardinal le 18 février 1946.
4. En 1952, les A. A. S., XXXIV, p. 65 et seq., ont publié le texte de nouveaux canons » 1° sur les religieux ; 2° sur les biens ecclésiastiques.
5. Cf. Enc. *Rerum Orientalium* ; A. A. S., XX, 1929, pp. 277 et suiv.
6. Cf. Jean XXI, 15–17.
7. Cf. A. A. S., XXXIV, sér. II, vol. XIX, p. 249 et suiv. ; cf. p. 100.
8. Cf. Matth. XVI, 18–19 ; Jean XXI, 15–17 ; Luc XXII, 32.
9. II Cor. XI, 28.
10. *Ibid.* V, 14.
11. Mt. XXVI, 31 ; cf. Mc. XIV, 27 ; Zacc. XIII, 7.
12. Mt. X, 24.
13. Jean XV, 20.
14. Mt. V, 11–12.
15. Jean XVI, 33. 17 II Cor. X, 4.
16. Mt. V, 44.
17. I Cor. XII, 25–26.
18. Luc XXIII, 34.
19. Col. I, 24.
20. Mt. XXV, 56.
21. Jean, XVII, 11.

Source : laportelatine.org/formation/magistere/encyclique-orientales-ecclesias

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France